L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 25 AOUT 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE, 25 AOUT 1878.

Occasion de famille.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Nuages faciles à dissiper.

Les hésitations du parti démocrate sur les questions de réforme, l'insuffisance de ses explications conventionnelles, l'accueil fait par lui aux amendements proposés au peuple par la Législature qui, lui même, pouvait se flatter d'avoir eu cette initiative, les candidatures dont on est menacé à la Nlle-Orléans, tout cela a porté les fruits et des fruits malheureux. Le parti national qui n'existait qu'en projet existe aujourd'hui en fait et s'organise; le parti républicain relève la tête. M. Dibble disait hier dans une réunion particulière des membres de ce parti, que le parti démocrate était en voie de démembrement ; que lui, Dibble, avait suivi avec attention les mouvements de ce parti et qu'il n'y avait jamais vu autant de dispositions à la scission qu'aujourd'hui. Le parti démocrate à la dernière élection, a-t-il dit, était entré au pouvoir pour en chasser les républicains et les carpet-baggers, et il a parfaitement réussi en cela. Il n'y a plus un seul républicain dans les places d'Etat ni dans celles de ville, mais le parti n'a rien fait de plus, et cela ne peut contenter les électeurs ni le peuple. Dibble a ajouté que le peuple ne manquerait pas d'attribuer au parti démocrate tous les désappointements qui pourraient causer la dépression des affaires et l'insuffisance des récoltes, et que ces circonstances réunies effraient des chances de succès au parti républicain, bien que le parti opposé ait l'avantage d'un pouvoir immense, pouvoir résultant des places officielles de la paroisse d'Orléans, places qui avec celles des shérifs, mettent à sa disposition des influences qui, estimées en argent, ne valent pas moins d'un million de piastres. Dibble compte aussi sur le parti national et a dit que s'il détournait seulement 3000 ou 4000 votes du parti démocrate, cela suffirait pour assurer la victoire au parti républicain.

Si Dibble n'était pas un étranger lui-même, sujet à la fièvre jaune, il aurait vraisemblablement dit quelque chose de plus. Il aurait dit que la fièvre jaune, éloignant d'ici les votants de race blanche, procurerait aux votants de couleur qui n'en sont pas effrayés une victoire facile. Mais il a fait forcément un retour sur lui-même et sur un certain nombre de blancs rangés sous sa bannière et il s'est abstenu. Cette considération est été peut-être la plus juste, et nous ne concevons pas que la Législature démocratique n'ait pas tout d'abord fixé les élections à la fin de novembre au lieu de les fixer au commencement du mois.

Mais tout cela est vague, très vague et consiste en pures conjectures. Il est prouvé que les absents, pour cause de fièvre jaune, peuvent rentrer sans danger à la fin d'octobre, et c'est certainement ce qu'ils feront. Il est prouvé aussi que le parti, dit national, bien qu'il prétende attirer à lui les restes de l'ancien parti knownothing, est exposé aux atteintes de la fièvre jaune absolument comme les membres du parti démocrate, et nous ne pensons pas qu'il puisse rallier à lui plus de 1500 à 2000 voix. Cette perte ne saurait nullement rendre incertain le succès du parti démocrate à la Nlle-Orléans. Ce succès est rendu plus certain encore par l'intervention des citoyens conservateurs dont nous avons, il y a quelques jours, fait valoir l'initiative, comme cela était convenable, en rendant à ces citoyens honnêtes, indépendants et démocrates eux-mêmes, toute la justice qui leur est due. Cette association de citoyens conservateurs ne s'est pas donnée comme un parti nouveau, ainsi qu'on aurait pu le croire; elle veut purement et simplement contrôler les candidatures, et dans le cas où les choix du parti démocrate ne répondraient pas à l'attente publique, offrir les siens en échange des choix qui ne conviendraient pas. Elle n'a pas d'autre ambition.

L'association des citoyens conservateurs ne prive donc le parti démocrate d'aucune force. Au contraire, elle lui en prête une nouvelle, et si cet antagonisme non de principes, mais de personnes seulement, peut conduire à une entente générale, jamais le parti démocrate n'aura été si fort, et jamais son succès n'aura été si certain; car c'est avec enthousiasme que tout ce qu'il y a d'électeurs honnêtes et bien intentionnés dans la ville, se portera aux élections. C'est notre ferme espoir et nous ne croyons pas qu'il soit déçu. Quant à la question de savoir si les hommes qui sortiront de là comme candidats pour gérer, en cas d'élection, nos affaires de ville, auront les capacités administratives et financières nécessaires pour opérer les réformes et les améliorations qui pressent tant, c'est une autre affaire et nous n'osons répondre de rien, mais ce que nous pouvons affirmer c'est que ces hommes seront droits, fermes et incorruptible, et c'est beaucoup.

Les dissensions politiques ou plutôt les ambitions politiques de toutes natures qui se produisent aujourd'hui ne nous causent donc pas le moindre effroi. Cependant nous verrions avec plaisir, pour ce qui concerne l'Etat, que les questions dans les paroisses fussent mieux comprises qu'elles ne paraissent l'être, et que ceux qui s'occupent d'y diriger l'opinion publique, le fissent avec la puissance de la raison seule sans entremêler leurs arguments de vitupérations amères contre la dernière législature même dans ce qu'elle a fait de bien.

Il est parfaitement vrai que cette Législature ne s'est occupée que vers la fin de ses trois sessions des diverses questions intéressant l'Etat; il est parfaitement vrai qu'elle a commis d'énormes fautes dont la plus grande est de nous avoir conservé le budget de Kellogg presque intégralement. La discussion sur le per diem et le millage et leur limitation ont nui beaucoup à la considération que tout le monde était si bien disposé à avoir pour notre Assemblée générale, mais elle s'est relevée dans l'estime publique par les amendements constitutionnels qu'elle a proposés d'une [illegible] au peuple de la Louisiane, et beaucoup de gens, nous pourrions même dire, la grande majorité des votants de toutes les classes et de toutes les races ont pris la résolution de les appuyer en tout état de cause.

On a vu clairement, en effet, qu'il ne peut y avoir aucun mal à voter tout d'abord pour ces amendements; par sa voie, on est sûr d'avoir quelque chose, car l'économie qui en résulterait serait au moins de $400,000 par an. Si cela ne suffisait pas, rien n'empêcherait la Convention, qui doit venir après, de donner plus d'énergie à ces amendements en les rendant plus fertiles encore. N'est-ce pas s'exposer au soupçon que de [illegible] sans condamner les réformes proposées, avant de dire les raisons pour lesquelles la condamnation est prononcée. Il faut absolument s'expliquer [illegible]. Les amendements proposés par la Législature, sont-ils trop faibles? Veut-on une [illegible] [illegible] tous les ans ou tous les trois ans seulement? Veut-on une taxe de 1½ pour cent ou une taxe de 2 pour cent? Veut-on qu'elle soit illimitée? Silence complet sur tout cela.

Les conventionnistes ne se sont expliqués que sur un seul point, la dette. Encore, on peut dire qu'ils n'ont donné des assurances à cet égard que pour ménager l'influence des porteurs de bons en faveur de la Convention et pour en décider l'appel. Mais les porteurs de bons ne s'y laissent pas prendre. Ils savent très bien que dès que la Convention siégera tout sera remis en question et le capital de la dette et l'intérêt, nonobstant toute assertion contraire. Il y a une chose certaine, c'est que le peuple de l'Etat ne peut subir longtemps les contributions dont il est grévé aujourd'hui. Ou il faut que l'administration soit réformée de manière à ne couter que la moitié de ce qu'elle coute, ou il faut que la dette de l'Etat soit amoindrie dans son capital et dans son intérêt, afin d'arriver à une forte réduction de taxe, cette condition étant indispensable pour attirer l'émigration blanche en Louisiane.

C'est l'obscurité de la séance sur tous les [illegible] qui a [illegible] quelque peu la [illegible] et qui a donné à divers partis la chance de se former et de se produire dans la mode politique. Mais que le parti démocrate s'explique, se prononce et se montre ce qu'il doit et ce qu'il peut être, et toutes les scissions qui le menacent disparaîtront devant lui comme la fumée devant l'ouragan.

— Beaucoup de gens n'ayant pu signer le manifeste des Citoyens Conservateurs faute d'avoir eu l'occasion de le faire, l'Association publie aujourd'hui les résolutions par lesquelles elle annonce que des listes nouvelles seront ouvertes en plusieurs endroits des plus fréquentés de la ville. Elle invite tous ceux qui ont à cœur les véritables intérêts de la Nlle-Orléans à aller signer ces listes, et elle invite tout particulièrement les membres des clubs organisés à coopérer avec elle et à faire de bons choix pour la convention de paroisse, afin de constituer un gouvernement municipal qui réponde aux besoins et aux demandes du peuple. Nos lecteurs trouveront plus loin cette nouvelle adresse très patriotique de l'Association des Citoyens Conservateurs.

JOURNAUX DE LA LOUISIANE.

Le *Meschacébé* de St-Jean-Baptiste dit que les cannes ont toujours belle apparence dans cette paroisse.

Le temps, dit le *Louisianais* de St-Jacques, est assez beau, mais la chaleur est intense vers le milieu du jour. Les coups de soleil ne sont pas rares. Les riziers, très satisfaits de la récolte, n'en fauchillent pas moins leurs champs, et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] n'est pas une hyperbole. Quant à la canne, elle pousse et mûrit. C'est son devoir. Disons aussi, avec l'espoir que la chose continuera pour le plus grand bien de tout le monde, que la santé publique est bonne. Si l'épidémie est autour de nous, elle n'est pas chez nous.

Nominations par le gouverneur.—Lyman C. Lyons—Juge de paroisse de la paroisse [illegible] en remplacement de W. [illegible].

Clement Semson—Directeur des Ecoles publiques de la paroisse de la Pointe-Coupée, en remplacement de [illegible] [illegible], démissionnaire.

John H. Jackson—Commis d'enregistrement, en vertu de la loi No 101 de la session de 1877, pour la paroisse d'Iberville.

H. H. Bankston—Commis d'enregistrement, en vertu de la loi No 101 de la session de 1877, pour la paroisse Tangipahoa.

Institut St-Louis.—La réouverture des classes, à l'Institut St-Louis, aura lieu lundi, 2 septembre. Mme Matthey qui dirige depuis plusieurs années cette excellente maison d'éducation, compte sur l'exactitude des élèves.

Billet gagnant.—M. Banister, caissier de la Banque Nationale d'Etat de la Nouvelle-Orléans, certifie qu'ayant en sa collection de Ch. C. Hunt, avec John Wilkinson, de Chicago, tout le billet No. 52,247 qui avait gagné deux piastres au bureau de la Compagnie et qui avait gagné le troisième gros lot de CINQ MILLE PIASTRES au tirage de mardi, 13 août, de la Loterie de la Louisiane, le dit billet a été payé comptant et sur présentation au Bureau de la Compagnie.

Vins.—MM. Bassetti et Xiques, successeurs de U. Marinoni, rue Decatur 69, ont reçu en débarquement du brick Hélène de Bordeaux, et ont à vendre de l'excellent vin fin, du Domaine de la Parda, du vin supérieur de Coutreau fils, du vinaigre de Canet, des sardines de la nouvelle pêche de 1878, des cerises à l'eau de vie Piton-Nouvialle, absinthe suisse de E. Pernod, le tout d'excellente qualité et convenable pour les bonnes tables.

Fébrifuge Indien.—Voici le moment de recommander le Fébrifuge Indien de M. E. Daléry, pharmacien à la Baie St-Louis. Ce Fébrifuge compte des succès prodigieux dans des cas où le sulfate de quinine et ses succédanés ont complètement échoué. Cet excellent fébrifuge agit en même temps comme tonique et apéritif. On le trouvera chez A. Carrenché, rue de Chartres, 39; chez Finlay & Thompson, et chez Frédérickson & Hart, rue Canal.

Bijouterie, réparations.—La maison A. Bonnet & Cie, 65 rue Royale, offre des avantages exceptionnels aux personnes qui ont des achats à faire en des montres et des bijoux à réparer. Elle a pour chef d'atelier trois ouvriers ou artistes de premier ordre. Son assortiment de marchandises nouvelles est considérable et ses prix réduits défient la concurrence.

Le mariage du fils de Napoléon III.—Le *Morning Post* qui passe pour l'organe officiel de l'opinion bonapartiste en Angleterre, déclare inexactes les nouvelles données par le *Constitutionnel* sur le mariage du fils de Napoléon III. Ni l'*Ordre*, ni le *Pays* n'ont d'ailleurs fait la moindre allusion à la note du *Constitutionnel*. Si l'on en croit même une correspondance du *Temps*, la visite de l'impératrice à Vienne, cachait précisément une arrière-pensée matrimoniale, les négociations dans ce sens n'ayant pas abouti à Copenhague :

La comtesse de Pierrefonds a dîné à la cour, [illegible]. [illegible] qu'on fond le veuve de Napoléon III [illegible] pas trop lieu d'être satisfaite de son voyage à Vienne. Voici, en effet, ce qu'écrivent plusieurs journaux de spécialité bien pensante au publiciste connu pour réfléchir assez exactement les impressions de la cour. Je cite textuellement :

Le séjour de l'ex-impératrice Eugénie à Vienne préoccupe fort nos hommes politiques [illegible] d'agréments [illegible] courant [illegible] veuve de [illegible] faire connaître celle qui est la plus accréditée dans les coteries de la cour. L'ex-impératrice serait, dit-on, venue à Vienne pour y sonder préalablement le terrain, quant à la possibilité d'un bon mariage pour son fils. Comme chacun sait, tout est rompu entre le prince Louis et la petite cour du Nord dans laquelle il avait espéré prendre femme.

Se tâtons, soucieuse de lui faire faire un mariage, à la fois catholique et brillant, a jeté les yeux sur l'Autriche. Le souvenir de l'union de Napoléon Ier avec Marie-Louise l'encourageait peut-être; mais ses espérances ne peuvent être, à l'heure qu'il est, bien solides. L'empereur, l'archiduc Albert et d'autres hauts personnages auraient [illegible] [illegible] à l'ex-impératrice la [illegible] due à ses malheurs, [illegible] absolument personne, ne veut compromettre certaines alliances faites par elle.

En somme, il paraît bien probable que le voyage de Vienne sera un [illegible] illusion de plus [illegible] Napoléon III.

— Une autre version, que nous enregistrons [illegible] [illegible] d'un [illegible] [illegible] fils du comte [illegible].

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 août.—Temps : plus chaud, clair ou partiellement couvert, vents variables, principalement du Sud, baromètre stationnaire ou plus bas.

Température, 25 août 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin	79	27
Midi	90	32
3 P. M.	91	33
6 P. M.	86	30

L'Epidémie.—D'après le rapport officiel du bureau de santé, il est mort [illegible] personnes de la fièvre jaune et il y a eu 193 nouveaux cas, dans les limites de la Nlle-Orléans, dans les vingt-quatre heures expirées hier à midi.

Le total des cas est de 1866 et celui des décès de 577, depuis le commencement du fléau.

Liste des Morts.

Andrew Saul, Nlle Orléans, à l'âge de 1 an, 240 rue St-Pierre.

Felicie Claret, France, à l'âge de 19 ans, 54 rue d'Orléans.

Dennis Rooney, Nlle Orléans, à l'âge de [illegible] 10 mois, coin Camp et Erato.

[illegible] Williams Kentucky, à l'âge de 35 ans, 204 rue Baronne.

Adolph Rodner, Allemagne, à l'âge de 20 ans, 402 rue du Camp.

John Due, Louisiane, à l'âge de 4 ans et 10 mois, 192½ rue du Camp.

Julia Gernon, Nlle Orléans, à l'âge de 3 ans, 214 rue Conti.

Michael Shay, Nlle Orléans, à l'âge de 16 ans, 193 rue Annonciation.

W. John Jones, Nlle Orléans, à l'âge de 16 ans et 8 mois, 60 rue Troisième.

Mary A. Andrea, Italie, à l'âge de 14 ans Asile des orphelins de St-Joseph.

Mary Ellen Watkins, Nlle Orléans, à l'âge de 17 ans, Asile d'enfants de St-Vincent.

James Cochran, Nlle Orléans, à l'âge de 4 ans, 118 rue [illegible].

John Rice, Nlle Orléans, à l'âge de 10 ans, 144 rue [illegible].

Julia Duprier, Alsace, à l'âge de 22 ans, 35 rue Ste-Anne.

Bridget Morley, Irlande, à l'âge de 28 ans, 139 rue Foucher.

C. Samson, Allemagne, à l'âge de 31 ans, Infirmerie Touro.

Cosmo Bascena, Italie, à l'âge de 40 ans, 237 rue de Chartres.

Hugh MacArthur, St-Louis, à l'âge de 4 ans et 5 mois, 496 rue White.

Louis Davis, Allemagne, à l'âge de 27 ans, coin Conti et Robertson.

Christine Thibaut, France, à l'âge de 55 ans, Hotel Dieu.

Mme Ringer, Allemagne, à l'âge de 35 ans, 322½ rue Poydras.

Lizzie Jensen, Nlle Orléans, à l'âge de 4 ans, 64 rue du Port.

Anthony George Kuntz, Nlle Orléans, à l'âge de 4 ans, 432 rue Commune.

Mme D. Negretto, Espagne, à l'âge de 48 ans, 294 rue Baronne.

James McConnell, Missouri, à l'âge de 4 ans et 9 mois, 189 rue Tchoupitoulas.

Rosalie Benton, Nlle Orléans, à l'âge de 2 ans, 240 rue de la Douane.

Frank Schaeffer, Nlle Orléans, à l'âge de 14 ans, coin St-Patrick et Seconde.

Lewis J. G. Gilmore, Nlle Orléans, à l'âge de 11 ans, 220 rue Baronne.

Nicola Jacobs, Italie, à l'âge de 22 ans, 265 rue de Chartres.

Isabella Alstrall, Espagne à l'âge de 46 ans, 34 rue St-Philippe.

Rosa Morris, Irlande, à l'âge de 19 ans, 348 rue Lafayette.

Archibald J. Kerr, Nlle Orléans, à l'âge de 6 ans et 11 mois, coin St-James et St-Thomas.

James A. Dennody, Nlle Orléans, à l'âge de 3 ans et 2 mois, rue Philippe, entre Freret et Locust.

Morts à l'Hôpital de Charité.

Lawrence Martin, à l'âge de 30 ans.

Wm. T. Wiley, à l'âge de 25 ans.

[illegible], à l'âge de 16 ans.

[illegible] G. [illegible], à l'âge de 50 ans.

[illegible], à l'âge de 30 ans.

[illegible] Washington, à l'âge de 20 ans.

Fred Willis, à l'âge de 25 ans.

Rebecca [illegible], à l'âge de 37 ans.

Patrick Malone, à l'âge de 35 ans.

Hôpital de Charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité :

Edward Williams, journalier, Rhode Island; 195 Tchoupitoulas; 26 ans; venu de l'habitation Woodland; deux semaines en ville; célibataire; malade un jour.

James Foren, matelot; Waterford, Irlande; coin Espagne et Victoire; 31 ans; venu de la Havane; 18 jours en ville; célibataire; malade 9 heures.

Charles [illegible], journalier; Ouest-Virginie; 64 rue Franklin; 20 ans; venu de Cincinnati; 9 mois en ville; célibataire; malade 2 semaines.

Patrick Malone, journalier; Ouest Virginie; coin Magnolia et Julie; 35 ans; venu de New York; 7 ans en ville; célibataire; malade 3 heures.

Faut-il ou ne faut-il pas élire un comité républicain de paroisse ? M. H. C. Dibble, orateur et homme d'Etat, soutient que non : cela compliquerait les choses. Le fait est qu'elles le sont déjà suffisamment, sous plus d'un rapport. *Rather mixed up.* L'ancien sous-procureur général préfère laisser à la prochaine assemblée le soin de décider si l'existence du corps de politiques expérimentés est indispensable au succès des combinaisons. Et il y en a, des combinaisons! *Plenty.*

M. W. P. Green, domicilié, actuellement, dans le sixième *ward*, insiste sur ce que le comité ne siège plus à huis clos ; il veut que les délégués s'en retournent au milieu des leurs et les engagent à quitter les rangs des nouvelles organisations, à revenir au bercail. On peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? Mais que diront les nationaux ?

M. Dibble n'est pas aussi fougueux que le représentant du quartier éloigné; il a même de la prudence, et conseille à ses amis de ne pas faire de bruit. Le parti démocrate se démembrant, donnant, plus que jamais, des signes de mort, ne vaut-il pas mieux, avant de convoquer un conciliabule des républicains de la paroisse, attendre le résultat de l'assemblée des nationaux? La précaution est d'autant plus utile, que les fonctionnaires de la Nlle-Orléans touchent au moins un million de piastres et constituent un puissant levier dont les démocrates n'oublieront pas de se servir.—L'ancien sous-procureur général nourrit un espoir : [illegible], les nationaux présentent aux électeurs une liste de candidats, il sera facile de les mettre en déroute et de triompher, en même temps, du parti démocrate. Les nationaux n'ont pas d'argent, ils sont encore dans les broussailles, mais s'ils parviennent à convaincre trois ou quatre mille votants de la beauté de leurs doctrines, la victoire des républicains ne sera pas douteuse. C'est assez clair, n'est-ce ?

M. Stamps n'est pas aussi grand adversaire des compromis que M. Green, et ne partage pas les illusions ou ne comprend pas encore les calculs profonds de M. Dibble; il croit que le parti républicain est un squelette dans la paroisse, et qu'on aura de la peine—si toutefois on réussit—à ramener sous le drapeau—*the old flag*—ceux qui, depuis quelques semaines, adorent les faux dieux sous différentes formes.

Nous ignorons encore les opinions des autres chefs.

Pâtisseries.—Beaucoup de bouchers ont fait bâtir de jolies petites [illegible] dans les environs des abattoirs.

—Le comité républicain de paroisse a [illegible] septembre l'élection des délégués à l'assemblée d'Etat.

—M. Lusher est informé que les enfants des campagnes ne fréquentent guère les écoles ouvertes cet été.

—Les votants de couleur se font inscrire avec une promptitude et un acharnement extraordinaires depuis trois semaines; la proportion est de quatre-vingt-quinze pour cent. Les blancs se tiennent à l'écart. Ce renseignement est communiqué au comité démocrate de paroisse.

—M. N. Underwood est président du comité de paroisse du parti national, M. J. R. Lawrence en est le secrétaire, M. C. Creigh le premier sous-secrétaire, M. J. A. Hegney, le second sous-secrétaire, M. R. L. Bruce le trésorier, M. J. C. Cooper le sergent-d'armes, M. M. J. C. Goodrich et John Tarner les sous-sergents-d'armes.

—Les adversaires de la quarantaine ne peuvent pas établir qu'elle ne nous ait pas mis à l'abri de la fièvre jaune, dans les années qui se sont écoulées sans épidémie; les partisans du système ne peuvent pas établir que le fléau eût sévi à la Nlle-Orléans, dans ces années-là, sans la quarantaine.

—Les ruisseaux de la rue Bourbon sont moins sales.

—Une dépêche d'hier soir annonce un cas de fièvre jaune au bayou des Allemands.

—Les conservateurs ne sont pas tellement endormis ou tellement aveuglés qu'ils ne puissent voir certaines manœuvres; ils les comprennent parfaitement et n'ignorent pas les espérances dont se nourrissent les prétendus habiles des jours néfastes.

—Antonio Castleguana, italien, âgé de vingt-trois ans, accuse sa femme, Caterina de Napoli, âgée de dix-sept ans, d'avoir essayé de l'empoisonner. Le recorder du deuxième district a ordonné l'arrestation de la jeune épouse, qui a disparu. C'est dans une tasse de café achetée au marché aux viandes que Catarina a versé le poison. Le Dr Lladó a été chargé d'analyser le liquide.

—Un énorme trou dans la traverse de l'angle des rues Ste-Anne et Claiborne.

—Est-il vrai que les ruisseaux de la rue Front, de la rue du Canal à la rue Julie, soient horriblement sales?

—Un nègre du nom de Mark Wilson a battu Louisa Griffon, à Alger.

—MM. H. Coolidge & Co., au No 95 de la rue Camp, MM. Moses Greenwood et Son, No 79 de la rue Carondelet, ont vu leurs magasins étaient ouverts dans la nuit de vendredi à samedi.

—Une dépêche reçue hier soir nous fait savoir que la Société du Coton de New-York s'est réunie lundi à l'effet de s'organiser en comité permanent et d'envoyer des secours à toutes les villes du Sud où sévit la fièvre jaune.

—Il règne dans les bureaux de la Société Howard, une activité dont rien ne saurait donner une idée à ceux qui n'en sont pas témoins.

—Trente des employés de la douane sont atteints de la fièvre jaune.

—Les autorités municipales ont reçu, hier matin, de Chicago, le quatrième envoi de chaux; elles l'ont fait répandre, tout de suite, dans les quartiers situés entre la rue du Camp et la Levée.—M. McCaffrey avait déjà acheté 100 barils, qu'il avait fait répandre dans le Troisième District.—Trois cent charretées ont été répandues dans le district compris entre les rues Remparts, Claiborne et les bassins.

—Odeur infecte, sous un quai, entre les rues Bienville et Douane.

—Joseph Lewis, garde d'un chaland amarré au pied de la rue Julie, est tombé dans le fleuve, dans la nuit de vendredi à samedi; le policeman Wise l'a sauvé.

—On a lieu d'espérer que Port Eads sera bientôt délivré du fléau.

—Les villes de l'Union répondent noblement à l'appel de notre incomparable société Howard. Parcourez les listes.

—Un nouveau corps de garde-malades est parti, hier soir, pour Vicksburg.

—M. Hugh Irvine, operator en chef des bureaux de la compagnie de télégraphe Western Union, est mort, hier matin, de la fièvre jaune.

—Le gouverneur, qu'une indisposition retenait, chez lui, depuis plusieurs jours, était, hier, à ses bureaux.

—Le Dr. A. De Bonnet a offert ses services gratuits à la Société Howard, qui les a acceptés avec reconnaissance pour le deuxième district. Nous sommes persuadés que son exemple sera suivi par plusieurs de ses confrères de la même partie de la ville.

—L'hôpital de charité fait un appel aux médecins de la ville. Voir l'annonce que publie, dans une autre colonne, le Dr Holt, vice-président du bureau des administrateurs de l'institution.

—Il ne faut pas attendre que les malades soient à la dernière période pour solliciter les secours de la société Howard, les demandes doivent être immédiates. Beaucoup de membres de la société sont entrés dans des maisons pour y trouver des malheureux qui rendaient le dernier soupir.

—Notre ami, M. Emile Napias, venu à la Nouvelle-Orléans, il y a une semaine environ, pour faire des achats, est parti hier soir, par chemin de fer, pour St Louis, où il se propose d'ouvrir un grand magasin de cigares. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

—Nous avons reçu par l'entremise de M. Geo. Hano, attaché au journal *County Visitor*, un échantillon de la récolte de cannes à sucre de l'habitation Florian, située à dix-huit milles au bas du fleuve. A en juger par l'échantillon, la récolte promet beaucoup.

—Une société de dames s'est organisée hier soir, dans le Quatrième District; société dont l'objet est de secourir les personnes domiciliées dans les campagnes et retenues à la Nouvelle-Orléans par la quarantaine.

—Deux voleurs de grande notoriété, Antoine Martin et C. C. Jones, ont été arrêtés, hier, à l'angle des rues Poydras et Carondelet, par les agents de police Pecora et McDonough. Les deux industriels exploitaient dans le moment la confiance du public en vendant des billets d'un pique-nique imaginaire.

—L'affaire de viol devant le juge Anthony Sambola a été fixée à vendredi prochain.

Meurtre.—Hier soir, vers dix heures, un nommé Paddy Jones a été tué presque instantanément d'un coup de feu, rue Royale, entre Canal et Douane, en face du restaurant Cosmopolitain, par un de ses camarades du nom de Louis Grady. L'origine de l'altercation qui s'est élevée entre les deux individus et dont le dénouement a été aussi tragique, est un mystère que les tribunaux de justice seuls pourront approfondir, car le meurtrier refuse de faire aucune déclaration et pas un des témoins de la scène n'était connu de la police.

D'après une version que l'on prête à Grady, mais trop vague pour y ajouter foi, Jones aurait eu l'intention de frapper son adversaire, mais celui-ci, sans lui donner le temps de mettre à exécution sa menace, aurait fait feu sur lui une fois, l'atteignant dans la région du cœur. Le meurtrier et le défunt sont à peu près du même âge, 30 ans; ils sont tous deux d'une [illegible].

Il paraît, dit-on, au nombre des auteurs de cette scène de tapage qui s'est produite rue du Canal et rue Dauphine, il y a trois semaines à peine, scène honteuse et que la presse a flétrie de son langage le plus sévère. Jones avait été condamné, sous l'administration radicale, à une réclusion de vingt-un ans au Pénitencier, pour vol, et avait été pardonné par le clémentissime Kellogg. Ses antécédents, comme on le voit, n'étaient pas du tout honorables.

Suicide probable.—Le cadavre du vieux nègre Edmond Christian disparu de chez lui vendredi matin, a été trouvé hier après-midi, à une heure et demie, flottant dans le fleuve en face de la rue Gén Taylor. D'après les renseignements que nous avons recueillis, Christian serait parti de chez lui, vendredi matin, à dix heures et demie, dans un accès de délire occasionné par une inflammation du foie. L'hypothèse d'un suicide n'est donc pas inadmissible.

Ventes inscrites aux bureaux de l'enregistrement [illegible].

R. F. Theurer à la Veuve Gerard Strisker, 16 terrains dans l'ilet compris entre l'Avenue Gallia, les rues Morales, Flood et Urquhart......$1,000

François Meda à Jean Maria, la moitié d'un terrain avec bâtisses, compris entre les rues Quartier, Hospital, Johnson et Prieur............$750

Succession de William Knox à Walter F. Miller, un huitième d'un ilet dans le Premier District, compris entre les rues Claiborne, Willow, Poydras et Lafayette. 2. Un ilet dans le même district, compris entre les rues Poydras, Lafayette, Ste Magdeleine et Ste Adeline..........$2,500

Jacob K. Dennett à Anthony Vizard, un terrain avec bâtisses, dans le Premier District, dans l'ilet compris entre les rues Magazine, Poydras, Lafayette et Camp...........$12,250

Le Nautilus.—Le petit navire américain le Nautilus, parti de Boston, le 7 juin dernier, est entré au Havre le 9 août au matin. Les deux frères Andrews, propriétaires du navire, qui ont fait seuls la traversée de l'Atlantique, sont en bonne santé et ne paraissent éprouver aucune fatigue de leur long voyage de près de trois mois. Le Nautilus sera apporté à Paris par le chemin de fer, et les frères Andrews ne retourneront pas en Amérique à son bord. C'est assez d'une fois!

M. Prudhomme ne perd aucune occasion d'éduquer son jeune fils. Hier, il le menait voir les Peaux-Rouges au Jardin d'acclimatation, spectacle dont il tirait cette morale :

—...Ce qui t'apprend, mon enfant, l'inconvénient qu'il y a à se gratter!

Bureau de l'Association conservatrice des citoyens.

Dans une réunion du comité exécutif qui a eu lieu aujourd'hui, le préambule et les résolutions qui suivent ont été unanimement adoptés :

Attendu que l'unanimité, la confiance et l'enthousiasme avec lesquels notre adresse a été reçue par cette communauté, et l'approbation zélée et généreuse par la presse de notre ville des principes et de la politique qui y sont exposés, sont des preuves d'appréciation substantielle, nous appuyant dans nos efforts et nous aidant à exécuter fidèlement et effectivement le programme que nous avons publié. Avec le désir d'harmoniser des intérêts apparemment en conflit, c'est pourquoi il est

Résolu que les "clubs organisés" par le choix scrupuleux de bons hommes comme délégués à la convention et le rejet de partisans politiques et d'avides chercheurs de place, peuvent patriotiquement et puissamment contribuer à établir un gouvernement de ville et de paroisse répondant aux exigences du peuple.

Résolu, que les clubs existants sont cordialement invités à adopter le programme de réformes proposé par nous, suggestion que nous faisons dans un esprit fraternel, avec le sincère désir de concilier et de faciliter ainsi nos rapports pour la réforme.

Résolu, que comme un grand nombre de nos citoyens ont exprimé le regret de n'avoir pas été à même de signer la liste des hommes qui approuvent notre association et nous soutiennent, liste que nous avons publiée, une occasion leur sera offerte, par l'ouverture des listes de souscription au Mechanics et Dealers' Exchange, Cotton Exchange, Canal Bank, Sun Insurance Company, Crescent Billiard Hall, Orleans Insurance Company, New Orleans Insurance Association, Citizens' Book et People's Bank.

Les membres des comités exécutif et auxiliaire, auront aussi de nouvelles listes pour répondre d'une manière convenable aux demandes des citoyens qui veulent coopérer avec nous dans notre mouvement.

Résolu que nous adressons avec confiance un appel aux votants qui ont à cœur les intérêts de la cité et de la paroisse, afin qu'ils nous aident dans notre but, non seulement en devenant membres de notre association, mais encore en se faisant enregistrer, de manière à rendre leur appui effectif.

LIONEL C. LEVY, Président.

Parlons encore une fois du congrès de Berlin. Il s'agit de la ratification du traité par les diverses puissances. Voici les renseignements que nous fournit à cet égard la presse de Vienne :

La ratification autrichienne, y compris la signature de *Sa Majesté*, est en latin; la ratification anglaise en anglais; la ratification italienne en italien; la ratification française en français; la ratification russe en russe, avec une traduction française; toutefois cette traduction ne porte que la signature du prince Gortchakoff.

ASSOCIATION HOWARD.

Nous avons reçu de la Société Howard, trop tard malheureusement pour pouvoir la reproduire en entier, la liste des membres de l'Association qui ont la charge des différents districts de la ville, ainsi que des docteurs et pharmaciens dont la Société s'est assuré les services. Nous la publierons *in extenso* dans notre prochain numéro; en attendant nous donnons la partie relative au second et au troisième districts.

St. Cyr Fourcade, pharmacien, coin des rues Remparts, (côté nord), et Canal; district compris entre les rues Remparts, (côté nord) Canal, le Lac, et la rue Orléans. Membre : Jules Aldigé.

R. Schmitt, pharmacien, coin Hôpital et Remparts; district compris entre les rues Remparts (côté nord), Esplanade, le Lac et la rue Orléans. Membre: L. W. Baquié.

J. Llado, pharmacien, rue de Chartres, vis-à-vis la rue Madison; district compris entre les rues Remparts côté Nord, Esplanade, Levée et Orléans. Dr J. H. Pike, membre.

H. J. Rivet, pharmacien, coin des rues Bienville et Chartes; district compris entre les rues Remparts côté Nord, Levée, Orléans et Canal. T. Generelly, membre.

Du fleuve au bois, entre les rues Esplanade et Champs-Elysées : à la pharmacie de A. Grambois, coin Esplanade et Bourgogne; à la pharmacie Ernest Humbert, No. 382 rue Esplanade; à la pharmacie F. Bachler, 380 rue Royale, coin Français. A la pharmacie A. Buret, rue des Champs-Elysées, coin Bons-Enfants, et à la pharmacie Léon Duries, No 395 rue Claiborne, côté nord. Sous la charge du col. J. B. Vinet et P. Buchanan.

Par ordre de l'Association.

F. B. SOUTHMAYD, Secrétaire.

ASSOCIATION HOWARD.

Cette association a reçu les sommes suivantes :

Webster & Woods	850 00
E. A. Sturgess, Maire de Waco, Texas, par l'entremise du State National Bank	100 00
Clark & Meader	25 00
Capt. Geo. A. Williams	10 00
Collections faites à Marshall, Texas, par E. J. Fry, par l'entremise de Clapp Brown & C.	171 50
Collections faites à New-York par l'entremise de Kate & Bassett	800 00
Geo. A. Clark & Bro., New York, agents O. N. T. Thread, par l'entremise de Nelson McStea	200 00
C. F. Gibbon	20 00
National Sunday School Assembly, Fair Point, N. Y., par l'entremise du Rév. S. Burford	[illegible]
[illegible] St. Luke, Jamestown, N. Y., par l'entremise du Rév. S. Burford	40 00
Hibernia National Bank	100 00
W. H. Haggerty, St. Louis	25 00
Les citoyens de Columbus, Texas, par l'entremise de Jas H. Simpson	100 00
B. Spencer, Burlington, Iowa	5 00
W. A. Camp, directeur, New York	500 00
Geo. M. Lockwood, commis en chef du Département de l'Intérieur, Washington, D. C.	120 00
D. Hoadley, président du Clearing House, Milwaukee, Wisconsin	400 00
Albert C. Jones, Washington, D. C.	80 00
T. W. C.	1 00
Alfred Douglass, Nashville	100 00
[illegible]	300 00
[illegible] C. St. L. et N. O. Railroad, par l'entremise de B. S. Charles, trésorier	10 00
A. H. Hanna, assistant agent général de l'Illinois Central Railroad, par l'entremise de B. S. Charles, trésorier	5 00
Souscripteurs, complétés par l'entremise de B. S. Charles	25 00
Allen J. Green, Huntsville, Ala., par l'entremise de Hanna & May	5 00
E. A. Sturgess, Maire de Waco, Texas	100 00
Board du Coton de Houston, par l'entremise [illegible]	100 00
Club de Tir de Montgomery, par l'entremise du Col. Vaudry	100 00
John Chaffe & Sons	100 00
Mechanics' Mutual Insurance Co	250 00
New Orleans Anchor Line, par l'entremise de J. B. Woods, agent	250 00

S. B. NEWMAN, Trésorier.

Nouvelle-Orléans, 24 août 1878.

Bureau Météorologique.

[illegible] 24 août 3 h. 43 P.M. [illegible] dans les villes suivantes :

Augusta, Géo.	85	Memphis, Tenn.	93
Chattanooga, Ten.	85	Mobile, Ala.	89
Caire, Ill.	90	Montgomery, Ala.	89
Cincinnati, O.	88	Nashville, Tenn.	88
Davenport, Iowa.	86	New Orléans, La.	88
Dubuque, Iowa.	88	Omaha, Neb.	76
Galveston, Texas.	86	Pittsburgh, Pa.	83
Indianola	86	Savannah, Géo.	84
Keokuk, Iowa.	74	Shreveport, La.	93
Key West, Fla.	76	St Louis, Mo.	95
La Crosse, Wi.	86	St Paul, Minn.	72
Leavenworth, Kas.	86	Vicksburg, Miss.	98
Louisville, Ky.	86	Yankton, D. T.	63

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.03	Nashville, Tenn	1.11
Caire, Ill.	12.00	New Orléans	11.03
Cincinnati, O.	10.10	Omaha, Neb.	9.10
Davenport, I.	5.00	Pittsburgh, Pa.	1.09
Keokuk, Iowa.	4.00	Shreveport, La.	14.00
La Crosse, Wis.	0.01	St Louis, Mo.	16.09
Leavenworth, K	9.04	St Paul, Minn.	1.09
Louisville, Ky.	4.06	Vicksburg, Miss	18.03
Memphis, Tenn	9.06	Yankton	5.06

[illegible] 1874.

W. U. SIMONS, Sergent Signal Service, U. S. A.

Une vérité indéniable.—Vous méritez de souffrir et si vous menez une vie misérable [illegible] [illegible] le Green's August Flower [illegible] [illegible] la dyspepsie et de tous [illegible], les aigreurs de l'estomac, constipation, des lourdeurs de tête, de la [illegible] nerveuse, de la morosité, etc.—L'August Flower se vend maintenant dans toutes les villes du continent et il n'y a pas un droguiste qui ne vous parlera de ses guérisons merveilleuses. Vous pouvez acheter une bouteille d'échantillon pour 10 cents. Trois doses vous soulageront.

Mères, mères, mères, ne manquez pas de vous procurer le sirop connu sous le nom de "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies de l'enfance, [illegible] chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.

Décédé, hier à 8 heures et demie de l'après-midi, à l'âge de 3 ans et 2 mois, JOSEPH fils de JULIEN MARTIN et de MARIE DONEYS. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu à 4 heures de l'après-midi de la résidence de ses parents rue Camp No 516, entre Ste Marie et St-André.

Décédée hier soir à 9 heures, à l'âge de 26 ans, Dame ROSE PERRETTI, épouse de Antonio Perretti. Les amis et connaissances sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 24 rue Quartier, près de la Levée. Les membres de la Société Nouvelle Lusitane sont priés d'y assister.

Décédé hier à 6 heures de l'après-midi, à l'âge de 11 mois et demi, EUGÈNE W. SOUCHON, fils du Dr Eugène Souchon, dentiste, et de Carmélite Roca. Les amis et connaissances des familles Souchon, Roca et Bachino sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 1/2 heures P. M. Le corps est exposé chez ses parents, rue Bienville encoignure Royale.

Décédé, hier soir à 7 heures et demie, BERNARD MELLEUX, âgé de 40 ans, né à Payros, Canton de Rebenacq, Basses Pyrénées, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce soir à 5 heures. Le convoi partira de la maison voisine de celle de Grandpierre Moraira, ch le corps est exposé. De la part de sa veuve et de son beau-frère Pierre Puissegur.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier, à 7 1/2 heures P. M., à l'âge de 40 ans, le Sociétaire BERNARD MELEUN né à Péré, canton de Rebenacq, Hautes-Pyrénées, France.

MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois d'AOUT, sont priés de s'assembler à côté de la maison de M. Grand Pierre, chemin de la Métairie, à cinq heures du soir, pour assister à ses funérailles.

Par ordre du Vice Président.

J. LEBLANC.

Le Secrétaire, L. SIMON.

Décès constatés dans les principaux hôpitaux de la ville.

Eva Harné, née Polingue.
Marie Weilenberger 15 ans
José Crusen 48 ans Espagne.
Antoine du Gardin St Alexandre, 40 ans,
Bathilde Périer, 22 ans, épouse d'Edmond Masson
Dame C. Smith, née Léontine Guérin, 21 ans 5 mois.
Joseph Silva, 42 ans France
Anton Brockert, 35 ans, Allemagne.
John Graham, 20 ans, Rhode Island.
Rév. F. S. Murphy, de l'église St Alphonse.
Michael Doran, 38 ans, Irlande.
Miles Cleary, 27 ans, Irlande.
Jos. E. Perret, 45 ans, Kentucky.
John J. Hopkins, 24 ans, Nlle-Orléans.
M. J. Burk, 36 ans, Irlande.
Samuel Riley, 33 ans, Angleterre
Maria Theresa Burns, 77 ans
L. A. Friedman, 35 ans
Walter Tarrant, 44 ans, Angleterre
Col. Fred. H. Strohl, 39 ans 7 mois
John Edward Austin, 38 ans
Lewis Ahren, 60 ans
William Wise, 56 ans
Dame Veuve Laurent Rousseau, 81 ans.
Dame Hubert Tremilly, France.
Major J. Simpson, 30 ans, Maine.
Joseph Reison, 20 ans, Allemagne.
Joseph Andrews, 20 ans,
Daniel Gilligan, 24 ans, Irlande.
Mrs Mathilda S. Page,
William J. Jones, 18 ans 8 mois
[illegible], 45 ans, Angleterre
Anna Gilbert, 58 ans, Angleterre
Bridget Leary, 22 ans, Irlande.
Mary Cassidon Bonhme, 48 ans, Espagne.
Felicie Claret, 19 ans, France
Isabelle Alstrall y Ferrer, 46 ans, Espagne.
Edouard Dupraux, 22 ans
Antoine Bourdin, 54 ans, Nlle-Orléans
Calvin Norris, 30 ans
Pat Bruen, 36 ans, Irlande
James Ford, 71 ans
Cyrus T. Rennie, 32 ans
Lavinia H. Shone Sister, 27 ans.
Hugh Irvine, 24 ans, Canada
Louis Ahrens, 66 ans, France
Thomas Lacey, 18 mois, fils de Michael Lacey et de Johanna O'Keefe.
Emilie Barre, 10 ans 2 mois, fille de Jean Barre et d'Antoinette Barre.
Anne Rosalie, 11 ans, Baltimore.
William Pickett Sevenan, 4 ans 6 mois, fils de R. Sevenan et Annie Burke.
Mathias Tharp Pettit, 4 ans, 7 mois, fils de Geo. E. et Susan P. Pettit.
Daniel [illegible], 3 ans, fils de Jeremiah Hayes et de [illegible] Murray.
William Christian, 2 ans 6 mois, fils de Wm G. et Mary Tolson.
Michael Daniel Fitzmaurice, 3 ans, fils de Patrick Fitzmaurice et Ellen Keatis.
Arthur Connolly, 8 ans 4 mois, fils de John et Mary Connolly.
John S. Donnelly, 10 ans 6 mois, fils de Jas J. Donnelly, et Lucretia Flinn.
Louis W. R. Schindler, 3 ans 5 mois, fils de Wm Schindler et C. Wommann.
Thomas Mettler, 5 ans, fils de James Mettler et de Margaret Fitzsimmons.
Mary Josephine Drum, 4 ans 5 mois, fille de feu Patrick Drum et de Isabella McCaffrey.
Louise Frances Hill, femme de Jas. Ridley, 27 ans.
Dame Fredericca Zapp, 34 ans
Mlle Emma Bella, 18 ans, Espagne.
George Doyle, 40 ans, Irlande.
Mary Fitzpatrick, 4 ans 2 mois, fille de Jas. Fitzpatrick et Honora Conners.
Robert James Killeen, 4 ans 2 mois, fils de Peter Killeen et de Catharine Kerley.
Albert, 3 ans 5 mois, fils de Frank et Barbara Michaelson.
Annah Young, 3 ans 8 mois, fille de George W. Young et de Mary Schaefer.
Thomas Richard Lardner, 11 ans 4 mois, fils de Mary Ann Shoals et de feu M. Lardner.
Dennis Feeney, 4 ans 10 mois, fils de Dennis Feeney et Winifred Hatch.
John Collins, 4 ans, fils de Bartley D. Collins et Margaretta Riley.
Katie Emily Flynn, 7 ans 8 mois, fille de Edward et Kate Flynn.
Walter James, 6 mois 12 jours, fils de G. A. Riley et Laura Hite.
Anna Bennett, 4 ans.
Addie Hera, 2 ans 10 mois, fille de Fred. J. Bewake et Mary E. Fox.
Joseph Gilding, 4 ans 10 mois, fils de John Gilding et A. E. Morris.
Annie Louisa Walsh, 7 ans 2 mois, fille de Thomas et Kate Walsh.
John S. Duncan, 15 ans, Nlle-Orléans.
Elizabeth Howard Johnson, 4 ans 9 mois, fille de Dr J. B. Johnson et de Clio Sloo.
Lottie Beebe, 4 ans 6 mois, fille de Amelia Beebe et Henry Beebe.
C. E. Hadley, 2 ans 10 mois, fils de Thomas Hadley et Mary Jane McComart.
Frederick Ehlers, 4 ans 2 mois, fils de feu Wm Ehlers et Sophie Jacobs.
Johanna Julia Gernon, 3 ans 7 mois, fille de Owen Gernon et Louisa Krone.
Kattie Hermon, 15 mois, fille de Daniel Hermon et de Alice Mulligan.

Aux Tapissiers.

Eu égard à notre vaste stock d'ARTICLES DE TAPISSERIE nous les offrons au plus bas prix possible.

FARMERS TICKING et TURKEY RED à la pièce ou à la yarde aux prix de New York.

A. BROUSSEAU & SON,

No. 17 rue de Chartres.

ENTREPOT DE TAPIS.

17.............Rue de Chartres..............17

NOUS venons de recevoir et nous offrons à TRES BAS PRIX

500 rouleaux de nattes, Blanches, à carreaux rouges, (fantaisie); TAPIS de tous genres et de toutes qualités; TOILES CIREES pour planchers et tables; STORES, Dessus de tables et de pianos; RIDEAUX et étoffes à meubles. BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &c., &c.

A. BROUSSEAU & SON.

4 juillet—

LA mort de M. A. BROUSSEAU n'occasionnera aucun changement dans les affaires de A. BROUSSEAU & SON.

Nlle-Orléans, 13 août 1878.

AVIS.

Par suite de la maladie des Drs Pratt et Miles, chirurgiens résidents de l'Hôpital de Charité, et du retrait de plusieurs des médecins qui visitaient l'institution, celle-ci est forcée de faire un appel aux médecins de la ville.

Tout médecin qui pourra lui consacrer une ou deux heures chaque jour est prié d'en donner avis au secrétaire-trésorier.

A. C. HOLT, D. M.,

Vice-président du bureau des administrateurs.

25 août—2f

AVIS SPÉCIAL.

LE Pique-nique que devait donner la société des "Wagon Peddlers Mutual Aid Association" le 1er de Septembre prochain, est forcément renvoyé, à cause de l'épidémie qui sévit, à un temps plus propice, dont avis sera dûment donné.

—Comité d'arrangement.—

AUGUST KERN, E. BOVALL, F. MEY, W. KAMELODE, DAN ORR, JOS. DREXLER.

Nlle Orléans, 25 août 1878. 25 août—1f

Club Gymnastique des Jeunes Gens.

LA célébration du sixième anniversaire de ce club qui devait avoir lieu aux Fair Grounds samedi soir 31 août, a été remise indéfiniment à cause de la maladie régnante. Un avis sera donné sur le jour de la célébration.

Par ordre du comité d'arrangement.

25 août—1f

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. MARINONI,

69......RUE DECATUR......69

En débarquement du brick HELENE, de Bordeaux,

50 Barriques Vin fin Domaine de la Parde.
[illegible] de supérieur, Coutreau fils.
[illegible] Canet Jne.
[illegible] Caisses Sardines nouvelle pêche 1878.
100 de bouteilles vides avec paillons.
200 de Cerises à l'eau-de-vie, Piton et Nouvialle.
100 de Absinthe suisse, E. Pernod.

A vendre par BASSETTI & XIQUES, 69 rue Decatur.

OCCASION UNIQUE

POUR ACHETER DES

MARCHANDISES SÈCHES,

CETTE SEMAINE,

—CHEZ—

DANZIGER,

157 - rue du Canal - 157

Par suite de l'état languissant des affaires nous avons ainsi fixé nos prix :

PERCALES en couleur, prix précédent 12 1/2 cts, réduit à 5 cts la yarde.

LINONS TOILE (Linen Lawns), excellent assortiment de couleurs, prix précédent 10 cts, réduit à 5 cts la yarde.

LINONS JACONAT (Jaconat Lawns), bon assortiment de couleurs, prix précédent 12 1/2 cts, réduit à 5 cts la yarde.

BONS CALICOS, prix précédent 6 à 7 cts, réduit à 4 et 4 1/2 cts la yarde.

NANSOUS à carreaux, prix précédent 20 cts, réduit à 10 cts la yarde.

PARASOLS EN SOIE doublé, prix précédent $4 et $5, réduit à $1 seulement.

COTON BLANC et écru, prix précédent 5 cts, réduit à 3 3/4 cts la yarde.

COTONS sans apprêt, prix précédent 6 cts, réduit à 4 1/2 cts. la yarde.

COTON, une yarde de largeur, prix précédent 8 cts, réduit à 6 cts. la yarde.

COTON à DRAPS, 2 1/2 yardes de largeur, prix précédent 30 cts, réduit à 15 cts. la yarde.

LINON (Lawns) VICTORIA à raies, prix précédent 15 cts réduit à 8 cts, la yarde.

PIQUES légers pour été, prix précédent 10 cts, réduit à 5 cts. la yarde.

PIQUES supérieurs prix précédent 15 cts, réduit à 7 cts. la yarde.

TOILE DU NORD, unie et à raies, prix précédent 20 cts, réduit à 10 cts, la yarde seulement.

TOILES D'IRLANDE, par 24 yardes, garanties pure toile et pleine largeur, prix précédent $7, réduit à $5.50 seulement la pièce.

SERVIETTES HUCK, ancien prix $1 la douzaine, réduit à 50 cts seulement la douzaine.

BANDES BRODEES à 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 10 cts la yarde, coûtant le double auparavant.

Nous avons un choix de belles Bandes Brodées que nous avons vendues la semaine dernière à 35, 40, 50, 60, 75 cts, $1, $1 25, $1 50 et $2 la yarde, lesquelles se trouvent en vente par le mesurement réduites à 12 1/2, 15, 20, 25, 35, 40, 45, 50 et 60 cts la yarde, c'est-à-dire à moitié du prix coûtant.

Ne manquez pas de venir les examiner.

Notre département de lingerie

Dont toutes les pièces sont faites sous notre surveillance directe et personnelle, ne renferme rien que des articles parfaitement cousus, taillés et confectionnés.

Tout dans ce département a été proportionnellement réduit, depuis nos jupes à 45 cts jusqu'à nos plus belles jupes à traîne.

GRAND CHOIX DE CHEMISES
CORSAGE DE DESSOUS
ROBES DE NUIT
PEIGNOIRS,
PANTELETTES,
LINGE de dessous pour enfants,
ROBES DE BAPTEME,
ETC., ETC., ETC.

Venez les examiner.

Grand choix de GANTS DE PEAU et GANTS DE FIL D'ECOSSE. Examinez nos GANTS DE FIL D'ECOSSE à 30 et 15 cts la paire, valant ceux plus fins.

Nous écoulons nos CASIMIRS de fantaisie et nous avons fait de fortes réductions dans les prix qui étaient la semaine dernière de 40 cts à $2 la yarde, et qui sont réduits maintenant de 25 cts à $1.15—grande variété.

Toutes nos belles DENTELLES, SOIERIES, RUBANS, ETOFFES à ROBES, tous nos BAS, toutes nos BRODERIES, etc., ont été soumis aux mêmes réductions. Il faut les voir pour en apprécier l'étendue. Nous vous invitons donc très cordialement à venir LUNDI, ou tout autre jour qui vous conviendra, pour examiner nos MARCHANDISES et vous assurer de nos prix.

DANZIGER,

NO 157 rue du Canal.

25août—

INSTITUT ST-LOUIS

POUR JEUNES FILLES

FONDÉ EN 1847.

DIRIGE PAR MME H. MATTHEY

Enseignement Primaire, Intermédiaire et Supérieur.

RÉOUVERTURE DES CLASSES LUNDI, 2 SEPTEMBRE 1878.

TOUTES les Branches d'une éducation complète française et anglaise, la langue espagnole et la langue allemande, sont enseignées par des professeurs d'un mérite reconnu. La Musique vocale et instrumentale est, comme toujours, l'objet d'une attention particulière. Les classes de Dessin, de Peinture à l'huile et d'Aquarelle, organisées l'année dernière, recommenceront aussitôt la rentrée.

Les dames et les demoiselles qui désireront suivre ces cours, seront admises aux mêmes prix que les élèves de l'Institut.

Dessin......$3 00 par mois.
Peinture......4 00 do

25 août—6m

Bière de E. Anheuser.

L'EXCELLENTE bière de la Brasserie E. Anheuser, à St Louis, Missouri, a obtenu la grande médaille d'or à Paris. Elle est sans rivale. En vente par

TH. F. HARTEL, chez VIZARD & CO., seuls agents. No 70 rue de la Commune, Nlle-Orléans.

25 août—1f

JOHN MASSEY,

CHARRON, forgeron et fabricant de wagons et de charrettes, a transporté son atelier du No 27 rue des Français au Nos 134 et 136 rue des Remparts, entre St-Pierre et Toulouse.

Réparation de voitures, charrettes, drays, etc., exécutée avec la plus grand soin.

Tous les ordres, qui lui seront transmis, seront remplis avec la plus grande exactitude.

25août—2f

On demande

A ACHETER à long terme et avec facilité de paiements, une petite maison de 2 ou 4 chambres sur un ou deux grands terrains, dans le ou le partie inférieure du 3e district. S'adresser, en indiquant la situation, les conditions les plus avantageuses et les échéances les plus longues, à Mechanic, No 12 rue Matchez.

25 août—1f

On Demande

UNE maison avec trois chambres à coucher dans le corps de logis, située rue de l'Esplanade ou rue Royale. S'adresser à A. WILLOZ, No 185 rue Gravier. 25 août—2f

A Vendre.

La VACHERIE située au coin des rues Law et Warsaw, à un ilet de Broad et de St-Bernard, derrière l'ancienne écurie de gros Dominique. Elle comprend dix vaches, un cheval et une charrette et une bonne clientèle. Cette vacherie ne se vend que pour cause de départ. S'adresser sur les lieux à CYPRIEN SABATHIER.

25août—6f

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 25 Août 1878.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Alvarez José	Lourteana Luc
Albarino John	Magnola Célestin
Artigue Pierre	Marciano Giuseppe
Braicovich Giuseppe	Mancino Giuseppe
Bidault A	Marino Giuseppe
Bruno Giovanni	Mouton Wm
Capuano Agostino	Mercadier Melchor
Coletti Giovanni	Pricevich Lucas
Cucullu Ernest	Petto Giovanni
Ercole Adrien	Pitera Gennaro
Favalora Angelo	Sicso Francesco
Frassinini Giovanni	Sens Juan
Fernandes Joseph	Sobié Emilio à Vila
Garcia Justo y Luis	Solari Emile
Hess Edouard	Saverais Antoine
Heine A & M	Traviani Alexandre
Lomas Agostin	Trebocj Jos
Liquoriste Antoine	Toburelo de B Francisco

LISTE DES DAMES.

Del Trigo Louisa Mlle.
De Diffolo Joseph Mme
[illegible] Marie Mme (domestique).
Louis Clémentine Mlle.
Mary Mme
St Marc Alexandre Mme

A. S. BADGER, Maître de Poste.

Au Public.

Nlle-Orléans, 21 août 1878.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de Chas. C. Hunt, avec John Wilkinson, 77 State street, Chicago, Ill., LE BILLET ENTIER No. 52,247 de la loterie à numéros simples, Classe H, Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de CINQ MILLE PIASTRES, mardi 13 août 1878. Le dit billet a coûté deux piastres, au bureau de la Compagnie, à la Nlle-Orléans, envoyé par correspondance adressée à M. A. Dauphin, P. O. Box 692, Nouvelle-Orléans, Lne. Le montant en a été promptement payé sur présentation au bureau de la Compagnie, en un chèque sur la Louisiana National Bank de la Nlle-Orléans.

M. BANISTER,

Caissier de la State National Bank de la Nlle-Orléans, Lne. 25août—1f

CATHÉDRALE St-LOUIS.

A l'occasion de la fête St-LOUIS, patron de la Cathédrale, la seconde messe de Gounod pour voix d'hommes, sera chantée Ce Matin, à 9 heures, dans cette église par un chœur composé des plus belles voix de la ville.

La quête sera moitié au profit de la société de Ste-Cécile, et moitié au profit des malades indigents frappés par l'épidémie.

Les chaises de la grande allée seront offertes gratuitement aux personnes qui n'ont pas de bancs. 24août—2f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

LES membres de la Société Française du 2d district sont respectueusement informés par le soussigné qu'ils trouveront toujours à la Pharmacie de la rue Dauphine, près de l'encoignure Douane, des médicaments frais de premier choix.

Les prescriptions y sont exécutées, jour et nuit, selon toutes les règles de l'art.

LÉON ARLAUD,

Pharmacien de la Société Française. 30 rue Dauphine.

8 août—1m

Hong Kong Tea Co.,

BATISSE HONG KONG,

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Cette compagnie importe et vend du THÉ.

—ELLE VEND DU—

CAFÉ GRILLÉ,

Au No 89 de la rue du Canal,

Après l'encoignure Chartres;

Au No 170 de la rue Poydras, Après l'encoignure Carondelet; Au No 278 1/2 de la rue Dryades, Au-dessus de la rue Erato;

Au No 227 de la rue Vieille-Levée,

EN FACE DU BAZAAR MARKET, (Marché Français.)

☞ Achetez nos CAFÉS GRILLÉS. ☜

Café que nous grillons de la véritable manière arabe et que nous vendons 30 cents.

Le THÉ de $1.00 se vend, aujourd'hui, 75 cents. 20août—D

☞ Le brick français HÉLÈNE, capitaine P. Lalande, venant de Bordeaux, commencera son déchargement, MARDI 27 du courant au ponton No — Second District

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

SCHMIDT & ZIEGLER, 49, 51, 53, 55 rue Peters.

24 août—3f

☞ Ni les consignataires, ni le capitaine du brick français HÉLÈNE, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit brick.

SCHMIDT & ZIEGLER, 49, 51, 53, 55 rue Peters.

24 août—3f

Récompense !

Perdue, une petite CHIENNE, toute noire, répondant au nom de "Fidèle." Une récompense libérale sera payée à celui qui la ramènera au No 318 rue Dauphine, entre Esplanade et Quartier. 24 août—2f

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

MM LES Sociétaires sont notifiés que l'Assemblée Générale trimestrielle aura lieu à l'Asile, DIMANCHE 25 août, à 4 1/2 heures P. M.

Par ordre du Vice-Président J. LEBLANC, remplissant les fonctions de Président.

L. SIMON, Secrétaire.

23 août—3f.

Bureau du receveur—New Orleans National Banking Association—No 3 1/2 rue Carondelet—Nlle Orléans, Lne, le 23 août 1878.—Les créanciers de cette Association sont notifiés qu'il leur sera payé, sur demande, un dividende de Vingt pour cent (20 o/o) sur le montant de leurs réclamations.

Ils devront se présenter munis du certificat émis par le receveur.

N. W. CASEY, Receveur.

23 août—8f

Corporation catholique de St-Michel.

St. Jacques, 18 août 1878.

QU'IL soit connu de tous ceux que cela intéresse que nous, gardiens de la corporation ci-dessus mentionnée, afin de préserver l'état sanitaire de la paroisse, avons décidé aujourd'hui en séance publique, de prohiber, jusqu'à nouvel ordre, les enterrements, dans notre cimetière, des corps de la ville de la Nouvelle-Orléans et d'autres sections de l'Etat, infectées de fièvre jaune.

E. BLOUIN, Président.

Gardiens,
N. S. LANDRY
J. L. AYME
P. DAMARE
J. GENTIL
F. B. DICHARRY

Une copie correcte.

21 août—10f F. B. DICHARRY, secrétaire.

TRANSFERT DE MAGASIN.

ELKIN & CO.,

168.........RUE DU CANAL.........168

se proposant de transférer leur magasin au

No. 160 RUE DU CANAL,

vers le 1er septembre, offrent de

GRANDS AVANTAGES

aux acheteurs de

TAPIS,

TOILES CIRÉES, NATTES, &c., afin de diminuer leur stock. 24 juillet—1m

AUX DAMES !

Confections toile des meilleurs goûts,

Détaillées aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $2.50; confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'express, à mes frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et on avons déjà vendu des milliers. Ils sont bien faits, [illegible] garnis de [illegible] ou de soie, et la partie supérieure est en lacet blanc.

Le buste a de 32 à 42, nous en faisons de plus grands sans demander de plus. Les dames qui voudront être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis.

Ecrivez très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettres, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant à droit à la nouvelle plume et au nouveau crayon de Foster. Adresser toutes les demandes à

G. W. FOSTER & CO.,

172 à 186 E. Madison St. Chicago Illinois.

FIÈVRE JAUNE.

COMME préservatif contre la fièvre jaune aussi bien que comme cure dans toutes les périodes de l'attaque prenez le Indian Cordial, en composé [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

[illegible] 37, rue Royale.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 24 août—CLASSE NO 201.

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
73	66	8	58	11	70	17	44	62	43	29	47	30

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 24 août 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN, LOUIS H. PILIÉ, Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.

3 août—1f

AVIS—Bureau du Board of Underwriters, 7 août 1878—Attendu que le Département de l'incendie éprouve une grande difficulté à avoir accès au feu dans les magasins ou entrepôts fermés par des portes en fer, le public est ici requis de laisser ouvertes les portes du centre de chaque étage, excepté celles donnant sur les galeries du premier étage.

Par ordre du Board GEORGE MATHER, Secrétaire.

8 août—2am

Pierre dans la Vessie

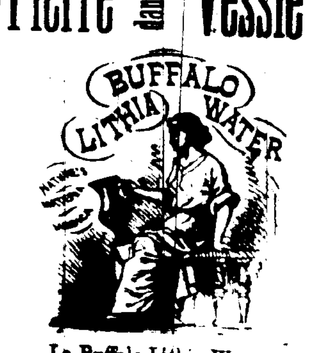

La Buffalo Lithia Water

guérit de la pierre après que les médecins ont condamné le malade.

La pierre mise dans un verre d'eau Lithia se résout en poudre fine en trois heures.

Cas de M. C. Wolfe, de paroisse Pointe-Coupée, Louisiane.

Paroisse Pointe-Coupée, Lne, 2 avril 1878.

A M. Thomas F. Goode, Propriétaire des Buffalo Lithia Springs, Virginie.

Il y a deux ans je commençai à souffrir de douleurs vives et constantes aux reins; elles furent suivies de violents attaques qui se déclaraient en moyenne deux fois par semaine et me torturaient. Je ne trouvais soulagement qu'en rendant des pierres du poids de quatre à six grains, et d'autres fois de sable qui [illegible] [illegible] je rendais aussi parfois du sable en grande quantité, cela en était la pratique.

J'employai vainement les meilleurs médecins. Mon état ne variait pas et je fus bientôt réduit à une telle condition, que les derniers me dirent franchement que l'art était impuissant et que mon cas était désespéré. Je ne comptais plus que sur la mort pour me délivrer de ma misérable existence. M. J. L. Lyons, pharmacien-droguiste de la Nlle-Orléans, me conseilla il y a environ six mois d'essayer de la "Buffalo Lithia Water" No 2, et je le fis ce qu'il me recommandait. Une semaine environ après avoir commencé à faire usage de cette eau, j'eus une attaque beaucoup plus faible que celles dont je souffrais habituellement, et au bout de trois jours, je rendis des pierres au nombre de [illegible] qui [illegible] Je mis [illegible] dans un verre de l'eau Lithia et au bout de trois heures elles se trouvaient réduites en poudre fine. Cela m'inspira de la confiance et je résolus de continuer à prendre de la même eau. Je n'ai pas eu d'attaque depuis, et je n'ai plus rendu ni pierre ni sable.

La douleur aux reins a entièrement disparu. J'ai complètement recouvré la santé. Je suis heureux de reconnaître que je dois la vie et le bien-être que j'éprouve maintenant à l'usage de la Buffalo Lithia Water.

Agréez, etc., C. WOLFFE.

Déclaration de M. J. L. Lyons, droguiste en gros et importateur, 42 et 44, coin Gravier et Camp, Nlle-Orléans, Lne.

Nlle-Orléans, Lne, 5 avril 1878.

Je puis attester personnellement l'authenticité de la déclaration précédente de M. C. Wolfe, qui est un de mes plus estimables clients.

J. L. LYONS.

24 juillet—3m

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 22 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Usage de protoxyde d'azote.

J. THOMSON & BROS.,

Importateurs et Marchands de

Voitures, Wagons

et matériaux à fabriquer les

CHARRETTES,

Et fabricants de

Voitures légères et de Wagons à ressorts.

Tout à des prix raisonnables.

68 & 70 RUE DES REMPARTS

Côté Sud,

Entre Commune et Gravier.

11 août—3m

AUX FAMILLES.

LE MALAKOFF BITTERS,

se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, nous en facilitons l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné, afin qu'elles apprécient les propriétés médicinales qu'il possède au plus haut degré.

Propriétaire: ALPH. WALK, [illegible] rue Conti.

A louer présentement.

La vaste résidence No 162 rue des Ursulines, entre Remparts et St-Claude, contenant 7 appartements à feu, et possédant tous les agréments pour une nombreuse famille. Conditions libérales. S'adresser rue Robertson No 176, entre Ste-Anne et Dumaine.

Hôtels, Restaurants, &c.

MONTROSS HOUSE,

(Hôtel Montross),

A BILOXI, MISSISSIPPI.

Cet hôtel est ouvert et restera ouvert tout l'été et l'hiver.

LE propriétaire annonce à ses amis et au public qu'il l'a mis à neuf et a l'intention d'en faire un agréable établissement d'été et d'hiver. Il ne négligera rien pour satisfaire ses clients.

Il a loué, pour plusieurs années, ce vaste et délicieux hôtel, connu jadis sous le nom de "Shady Grove." Il l'a fait réparer et repeindre et l'a transformé en "retraite de célibataires, de clubs et de compagnies." Un immense terrain couvert de chênes dans tous les départements nécessaires à ceux qui voudraient y établir des campements ou y donner des pique-niques.

Les deux hôtels sont sur la plage et à 600 pieds de la baie. Cabanes à bains, pavillons, vue de la golfe du Mexique. C'est l'endroit qu'il faut aux amateurs de courses en bateaux et de pêche.

Les voyageurs peuvent prendre leurs repas à raison d'UNE PIASTRE, et les bains ne leur coûteront rien.

S'adresser à F. J. MONTROSS, propriétaire, J. BENJ. CHANDLER, Mechanic's & Dealers' Exchange.

18 juin—3 1/2 m 47 rue St-Charles.

THE ROYAL,

A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe dans le principal but en vue du confort des pensionnaires, il réunit tous les agréments que ces derniers peuvent désirer. Les chambres sont grandes et bien aérées; il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On pourra faire des arrangements avec les pensionnaires qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale

THE OCEAN HOUSE,

Dernièrement à Longbeach au Canada. C'est un bel hôtel, construit sur la plage même, à Hamilton Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay, de l'autre, y entretiennent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades en bateau, en [illegible] et des bains. Les pensionnaires du Royal peuvent, sans augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House [illegible] d'être le séjour favori des Américains [illegible].

Pour [illegible] renseignements s'adresser à

[illegible] HOOD & BROTHERS, propriétaires, Hamilton, Ontario.